



*Le Chef de Cabinet adjoint
du Président de la République*

N° PDR/CP/BEAR/B065228

Monsieur Bruno GAZEAU
Président de la Fédération nationale des
associations d'usagers des transports
32 RUE RAYMOND LOSSERAND
75014 PARIS

Paris, le

21 AGUT 2020

Monsieur le Président,

Le Président de la République a bien reçu la correspondance que vous lui avez adressée et m'a confié le soin de vous en remercier.

Soyez assuré de toute l'attention avec laquelle il a été pris connaissance de vos propositions en faveur du développement du transport ferroviaire.

Vous pouvez compter sur la détermination du Chef de l'État à développer et à moderniser notre service public ferroviaire. C'est l'ambition de la loi du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire qui consacre des investissements sans précédent pour la remise à niveau de notre réseau. L'ouverture à la concurrence permet également le développement de l'offre de trains et la nouvelle organisation de la SNCF la rend plus efficace et plus performante.

De même, la loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités prévoit 13,4 milliards d'euros d'investissements dans les infrastructures de transport d'ici 2022, dont les trois-quarts sont consacrés au ferroviaire, et 14,3 milliards pour la période 2023-2027. Ces investissements sont orientés en faveur des transports du quotidien, notamment pour l'entretien et la modernisation des réseaux ferroviaires existants et la désaturation des grands nœuds ferroviaires.

Au-delà de ces actions engagées depuis 2017, Monsieur Emmanuel MACRON souhaite que nous accélérions le développement du transport ferroviaire. Il a ainsi été décidé, lors du Conseil de défense écologique du 27 juillet dernier, de lancer un plan de reconquête du fret ferroviaire afin de limiter les transports routiers. Les trains de marchandises sont exonérés de taxes de péage pour 2020 et le prix des péages sera réduit de moitié en 2021. De plus, les trois autoroutes ferroviaires Bayonne-Cherbourg, Sète-Calais et Perpignan-Rungis, seront réouvertes et développées.

.../...



Parallèlement au développement du fret ferroviaire, le Chef de l'État a indiqué que les trains de nuit seront relancés et que les petites lignes seront réouvertes pour assurer une pleine mobilité à nos concitoyens dans tous nos territoires.

Dans ce contexte, je n'ai pas manqué de transmettre votre courrier à Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI, ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, en lui demandant de vous tenir directement informé de la suite qui sera réservée à votre démarche.

En vous adressant toutes nos excuses pour cette réponse tardive, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement,



Rodrigue FURCY